



## Communiqué de presse

### Signature d'une convention DRAAF – Coop de France Ouest

Tisser des relations entre les établissements d'enseignement agricole et le monde de la coopération agricole

**Le vendredi 8 décembre 2017, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, et les fédérations d'enseignement agricole de la région ont signé une convention, dont l'objet est de mieux faire comprendre aux apprenants des lycées agricoles les entreprises coopératives dans lesquels ils pourront s'engager au cours de leur parcours professionnel, que ce soit en tant que salarié ou adhérent.**

Très présentes dans leurs territoires, les coopératives agricoles et agroalimentaires, représentées par Coop de France Ouest, jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle.

Le projet régional de l'enseignement agricole (PREA), piloté par la DRAAF, a bien reconnu l'enjeu de sensibiliser les apprenants à l'engagement collectif, structurant pour le tissu professionnel agricole ligérien, au travers de son objectif « Développer les conventions de partenariat entre les établissements de formation et le milieu professionnel ».

La convention poursuit ainsi 3 objectifs :

- Favoriser l'information sur les métiers de la coopération et l'orientation vers ces métiers,
- Favoriser la mise en place d'expérimentations et démonstrations,
- Favoriser l'ouverture de la formation au monde coopératif.

Plus largement, les enjeux de l'économie sociale et solidaire portés par la coopération agricole, ainsi que ses valeurs de solidarité, de démocratie, de responsabilité et de transparence, seront présentés et explicités concrètement aux élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de l'enseignement agricole.

Un comité de pilotage composé des composantes publique et privées de l'enseignement agricole \* définira en début d'année 2018 les actions souhaitées par les établissements, pour une mise en œuvre concrète à la rentrée scolaire 2018.

Contacts DRAAF :

Léna LEDUCQ - 02 72 74 72 29 - [lena.leducq@agriculture.gouv.fr](mailto:lena.leducq@agriculture.gouv.fr)

François CHAVENON-VERLHAC - 02 72 74 72 14 - [francois.chavenon-verlhac@agriculture.gouv.fr](mailto:francois.chavenon-verlhac@agriculture.gouv.fr)

Contact Coop de France Ouest :

Guillaume LEPETIT - 07 71 35 58 58 - [glepetit@coopdefrancenorrmandie.coop](mailto:glepetit@coopdefrancenorrmandie.coop)

\* : Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP), Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales (MFR), Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion (UNREP), réseau des établissements publics